

INFORMATIONS GÉNÉRALES 2018

ENCADREMENT

Les participants partent en camp sous la conduite de jeunes moniteurs et monitrices adultes, formés et motivés : l'équipe d'animation.

Les responsables d'équipe reçoivent une formation spécifique sur les différents aspects liés à l'organisation et la gestion d'un camp de vacances.

Certaines activités nécessitant un encadrement spécifique (ex : équitation, etc.) sont, en principe, assurées par des spécialistes. Les informations à ce sujet sont indiquées dans le programme.

Nos équipes d'animation se composent de :

- 1 moniteur pour 3 enfants de moins de 6 ans
- 1 moniteur pour 4 enfants de 6-12 ans
- 1 moniteur pour 5 adolescents de 13 ans et plus.

Ce nombre peut varier selon l'implication des spécialistes dans le camp.

PRÉPARATION DES CAMPS

Les camps sont préparés par nos soins. Outre l'organisation générale, nous mettons à disposition des équipes d'animation les moyens financiers et le matériel nécessaires.

Afin d'encourager la prise de responsabilités, nous accordons à chaque équipe la possibilité d'organiser son camp de façon indépendante, mais en tenant compte des directives que nous leur donnons. Chaque équipe prépare et organise son projet pédagogique de camp : les professionnelles du MJSR valident chaque projet avant que le camp ne parte.

PERMANENCE

Nos équipes d'animation bénéficient d'une permanence téléphonique professionnelle 24h sur 24h durant les camps.

FINANCEMENT DES CAMPS

Le MJSR propose des camps aux prix les plus abordables possibles. Les prix payés par les familles ne couvrent de loin pas les frais réels du camp. Outre son rôle social dans le cadre de la prise en charge des enfants en dehors du temps scolaire, le MJSR apporte ainsi une contribution financière importante aux familles.

AIDES FINANCIERES

Afin de permettre à tous les enfants de participer à l'un des camps, nous offrons des possibilités internes d'arrangements financiers, voire d'aides, aux familles en difficulté. Le MJSR peut également vous donner les informations pour faire appel à d'autres institutions.

Les familles concernées doivent prendre contact avec notre secrétariat afin d'obtenir les informations nécessaires et les conditions pour bénéficier d'une aide. Les demandes doivent être formulées au moment de l'inscription mais au plus tard, impérativement, 4 semaines avant le départ en camp.

ARGENT DE POCHE

Toutes les activités du camp sont comprises dans le prix. Toutefois, en matière d'argent de poche, nous vous recommandons une fourchette entre CHF. 10.- et CHF. 40.- par semaine, à définir selon l'âge de l'enfant et le style de camp.

VETEMENTS - MATERIEL

Affaires à mettre dans la valise :

Un trousseau est consultable sur notre site. Il vous incombe de mettre dans la valise de votre enfant les affaires indiquées dans le trousseau. Les noms et prénoms de votre enfant doivent figurer sur toutes les affaires.

Jeux électroniques, iPod, MP3, etc. :

Ces appareils coûteux et pouvant perturber la vie du camp ne sont pas autorisés dans nos camps. Pour celles et ceux qui iraient à l'encontre de cette consigne, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégâts.

TELEPHONES

Téléphones portables :

Afin d'éviter des situations désagréables, nous vous conseillons de ne pas donner de téléphone portable à votre enfant pendant son camp. Pour les enfants qui viendraient quand même en camp avec leur téléphone portable, nous vous informons que l'équipe d'animation peut, si elle l'estime nécessaire, le confisquer. Des heures quotidiennes seront alors organisées, durant lesquelles les téléphones portables pourront être utilisés. Nous déclinons toute responsabilité en cas de prix élevé de communications, de perte, vol ou dégâts.

Autres téléphones :

Les participants peuvent joindre leurs parents s'ils le souhaitent et le demandent. Toutefois, il est important que l'enfant puisse gérer son temps de vacances, c'est pourquoi nous vous recommandons de ne pas téléphoner : vous pouvez, si vous désirez des nouvelles de votre enfant, joindre notre secrétariat.

VISITES - COLIS

Vu la durée des séjours, les visites ne sont pas admises, sauf accord de notre part, et nous déconseillons l'envoi de colis durant le camp.

DEPARTS ET RETOURS DU CAMP

Les horaires et lieux de départs et retours doivent impérativement être respectés.

Il peut arriver, pour des raisons indépendantes de notre volonté, que les horaires de retour ne puissent être respectés. Nous faisons le maximum pour communiquer l'information aux familles. Nous vous recommandons dans ce genre de situation, de vous renseigner aux guichets, d'attendre le train suivant ou d'appeler notre permanence téléphonique.

Le programme de certains camps prévoit un spectacle, un apéritif etc. en fin de camp : lorsque cela est prévu (indiqué dans le descriptif et sur l'horaire du camp), les parents doivent obligatoirement assister à cette présentation finale; ils ramènent ensuite leur enfant à la maison.

REMARQUES

Toutes les informations pratiques relatives au camp sont transmises aux familles au plus tard 7 jours avant le départ du camp et sont visibles sur notre site www.mjsr.ch.

Pour toutes les questions ou informations avant et pendant le camp, notre secrétariat se tient à votre entière disposition durant les horaires d'ouverture.

En cas de problèmes durant le camp, n'hésitez pas à prendre immédiatement contact avec notre secrétariat.

Un questionnaire qualité est à votre disposition sur notre site internet: nous vous remercions de le remplir sitôt le camp de votre enfant terminé : votre avis nous est très précieux pour améliorer constamment la qualité de nos camps.